

---

Discours de la députation de la section de Bondy (Paris) qui promet à la République 8 milliers de salpêtre et annonce en avoir déjà remis 1139 livres et demi à l'administration, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de la députation de la section de Bondy (Paris) qui promet à la République 8 milliers de salpêtre et annonce en avoir déjà remis 1139 livres et demi à l'administration, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 48-49;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20198\\_t1\\_0048\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20198_t1_0048_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

trie et les conspirateurs contre la liberté. Restez à votre poste, le nôtre est de vous défendre jusqu'à la mort. La cinquième section, dite de la Liberté, offre à la Convention une épée à garde d'argent pour être donnée à celui de nos frères d'armes qui s'est le plus distingué à la prise de Toulon (1).

d

L'ORATEUR de la sect<sup>n</sup> de l'Homme-Armé.

Citoyens représentans,

L'obéissance à la loi nous a forcé d'attendre le décade pour vous féliciter sur vos immenses travaux. L'assemblée générale de la section de l'Homme-Armé est toute entière en présence des représentans du peuple. Elle déclare qu'elle partage les principes de son Comité révolutionnaire, que le vœu qu'il a émis dans le sanctuaire des lois est celui de la section entière. Elle a éprouvé avec les bons Républicains, avec tout le peuple français un sentiment de reconnaissance bien prononcé pour le grand exemple que vous venez de donner à l'univers;

Première sentinelle du peuple vous avez garanti la Patrie d'un danger dont la République étoit menacée. Vous avez encore une fois sauvé la France. Naguères vous lui avez donné une Constitution, vous venez de préserver sa vie.

Pères, mères, femmes, enfants, tous les citoyens invoquent les lois vengeresses, contre tous les genres de conspirations, contre tous les faux patriotes qui ont trahi la liberté et la République. Ils dévouent au glaive de la loi les têtes de tous les conjurés de tel parti qu'ils soient, s'ils ont osé méconnoître les droits du peuple et ses lois. Ils applaudissent aux mesures énergiques de Salut public prises par la Convention nationale.

Comme d'autres Spartiates, c'est ici le passage des Termopyles; tous les citoyens périront plutôt que de laisser porter atteinte à la Convention nationale, centre d'union et de principes de la Souveraineté du peuple. C'est aux Spartiates que la Grèce doit son salut, c'est à vous que nous devons la liberté et le salut de la Patrie.

Citoyens Représentans, gardez le gouvernail, le vaisseau est agité, nous saurons tous résister à la tempête, nos corps vous serviront de rempart. Restez à votre poste où vous a placé un grand peuple, il est votre force contre tous les ennemis de la Patrie et tous les tyrans du monde. Vive la République, Vive la Montagne (2).

(1) C 297, pl. 1015, p. 17. Signé : FAUVET (6<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), DEMOUY (4<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), MAICHARD (8<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), J.B. THOURY (13<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), BRETON (3<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), Félix NOGARET (7<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), CONVENANCE (12<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>), SOROT (1<sup>ère</sup> sect<sup>n</sup>), TITELoux (5<sup>e</sup> sect<sup>n</sup>). La p. 16 est l'extrait du p.-v. de la 5<sup>e</sup> sect<sup>n</sup> chargeant le c<sup>n</sup> TITELoux de remettre l'épée à la Convention. Elle est signée de MASSON (présid.), et de CHOLLET (secrét.). Mention dans *B<sup>in</sup>*, 5 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *J. Mont.*, n° 129; *M.U.*, XXXVIII, 60; *Batave*, n° 401; *J. Sablier*, n° 1211.

(2) C 299, pl. 1045, p. 42. « L'assemblée générale, en sa séance du 30 ventôse, a arrêté la présente rédaction comme constituant l'expression de son vœu et des principes qui la dirigeront toujours ».

RICHEBRAQUES (secrét.-greffier), ELVOUT (?) (présid.). P.c.c. : CHARLET (secrét.). Mention dans *Débats*, n° 553, p. 106; *M.U.*, XXXVIII, 60; *J. Mont.*, n° 129; *J. Sablier*, n° 1213.

e

L'ORATEUR de la sect<sup>n</sup> révolutionnaire.

Législateurs,

Vous nous avez fait part d'un complot contre la liberté et l'égalité, nous ne vous en félicitons pas. Des républicains ne savent pas flatter; nous venons vous dire que les citoyens de la Section révolutionnaire sont debout, et que leurs mains qui savent métamorphoser la terre en foudre pour écraser les tyrans sauront pulvériser les factieux et les intrigans.

Législateurs, restez fermes à votre poste. Nous retournons au nôtre (1).

f

L'ORATEUR de la sect<sup>n</sup> de Bondy.

Représentans d'un peuple libre et qui veut toujours l'être.

La section de Bondy a partagé avec toutes celles de Paris l'horreur et l'indignation qu'a inspiré le complot infernal dirigé contre la Représentation nationale et bientôt toute la France entière instruite qu'une trame aussi odieuse a été ourdie contre la Liberté s'empressera comme nous à venir vous protester de son inviolable attachement à la Sainte Montagne et à ses décrets, à vous féliciter sur les mesures sages et vigoureuses que vous prenez pour faire punir les traîtres de toutes espèces, et comme nous enfin vous inviter à rester courageusement au poste qu'elle vous a confié jusqu'à ce que ses ennemis soient contraints à vous demander la paix.

Eh quoi! des scélérats avaient encore osé conspirer la perte de la Patrie, ils ne s'apercevaient donc pas que la constante énergie que vous mettez à affermir la République sur des bases inébranlables vous avait mérité la confiance sans bornes des vrais amis de la Liberté, ils ne s'apercevaient donc pas combien les Français révèrent, et exécutent vos lois, ils étoient assez aveugles pour ne pas voir des millions de bras armés pour repousser et anéantir tous les esclaves de leurs complices, les victoires remportées sur eux, l'extraction du salpêtre qui doit les pulvériser, les armes de toute espèce se faire avec une activité miraculeuse... Eh bien! que ceux qui seraient tenté de les imiter tremblent en apprenant à nous connaître qu'ils sachent enfin que nous formons autour de vous un rempart inexpugnable, et qu'il faudra avant de vous atteindre marcher sur nos cadavres sanglants, que nous l'avons juré, que nous le jurons encore.

Dans la crainte que des patriotes ne soient incarcérés, nous vous demandons que vous hâtiez

(1) C 299, pl. 1045, p. 43. Signé : BESSE (secrét.), PHILBORD. Extrait des reg. de l'ass. gl<sup>e</sup> (p. 46) : « Le décade 30 ventôse l'assemblée a arrêté que le 1<sup>er</sup> germinal elle se porteroit en masse à la Convention nationale pour l'instruire que la section sera toujours unie à elle pour traverser et anéantir les conspirateurs et les ennemis de la chose publique, qu'elle est constamment debout ».

Signé au procès-verbal : CROISSANT (présid.), BESSE (secrét.). Mention dans *M.U.*, XXXVIII, 60.

l'organisation des six commissions qui doivent séparer le coupable des criminels. Voici, Législateurs, un reçu de 1139 liv. de salpêtre que nous avons déposé à la Commission des Poudres ce n'est que l'échantillon de huit milliers environ que nous vous promettons, voici deux cavaliers armés et équipés et que nous vous offrons aussi. Puisse ce salpêtre nous servir bientôt à aller chez nos ennemis extraire celui de leurs caves, puissent nos deux cavaliers accomplir le serment qu'ils nous ont fait et nous apporter la tête du dernier des tyrans, et puisse enfin d'un bout de l'univers à l'autre entendre ce cri effrayant pour les traîtres. Vive la Liberté, l'Égalité. Vive la République (1).

[Extrait des reg. de l'administr. révol. des salpêtres de la sect<sup>a</sup>; 29 vent. II] (2).

L'administration voulant consacrer le zèle que mettent les citoyens de Paris à la récolte des salpêtres arrête la mention à son registre des délibérations de l'activité que met la section de Bondy à recueillir du sol de la Liberté le foudre exterminateur qui anéantira les tyrans et leurs satellites.

Arrête en outre qu'il sera donné acte aux commissaires des salpêtres de la dite section de la livraison qu'elle fait aujourd'hui de la quantité de 1139 liv. et demie de salpêtre de première qualité.

Signé : MILLIER, CAILLOT, DAUBANCOURT et DES-CROIZILLES (administrateur), CORNIS (commissaire du C. de S. P.).

P.c.c. : HUBAUT (secrét.).

g

L'ORATEUR de la section du Faubourg Saint-Antoine.

Citoyens législateurs,

Les citoyens du faubourg St-Antoine viennent vous témoigner qu'ils sont satisfaits des mesures que vous avez prises pour déjouer les complots d'une nouvelle conjuration faite contre la République; vous savez que les hommes qui ont renversé la tyrannie, ne savent que se battre, et que la flagornerie a quelque chose de si odieux pour eux, qu'ils regarderont toujours comme leurs ennemis ceux qui s'en serviront. Ils viennent vous dire que de nouvelles protestations d'attachement à l'indivisibilité de la République deviennent inutiles et qu'ils sauront, dans les circonstances, faire voir qu'ils n'ont pas juré en vain.

Législateurs, vous avez fait votre devoir, continuez; nous sommes toujours avec un œil attaché à vos travaux, et l'autre, pour surveiller les ennemis qui voudroient attenter à la représentation nationale.

Continuez la tâche pénible mais glorieuse, qui vous est imposée; frappez tous les traîtres: que les amis de la monarchie disparaissent de dessus le globe, et vous trouverez toujours en nous un

(1) C 299, pl. 1045, p. 39. Signé : LETELLIER (présid.), Mention dans *Ann. patr.*, n° 445; *J. Sablier*, n° 1213; *Débats*, n° 548, p. 10.

(2) C 299, pl. 1045, p. 40.

rempart insurmontable, que nous placerons entre vous et les scélérats qui voudroient porter la moindre atteinte au gouvernement naissant qui doit faire le bonheur de tous les peuples de la terre.

Citoyens-législateurs, nous ne sommes pas venus les premiers dans le temple des lois, dire à nos représentants montagnards qu'ils ont bien mérité de la patrie, mais nous étions en sentinelle pour veiller au danger qui les menaçait.

Comptez que tant qu'il existera un sans-culotte dans le faubourg Antoine, vos personnes seront toujours en sûreté (1).

Le PRESIDENT.

C'est en vain que les traîtres, que les despotes, que les hypocrites conspirent contre nous; la République est impérissable, parce qu'elle est fondée sur les principes immuables de la justice et de la raison. Nos dangers personnels ne sont rien, ceux de la patrie sont tout: encore une fois les complots de nos ennemis sont déjoués. C'est à vous, hommes du 14 juillet, du 10 août et du 31 mai, que la liberté doit ses plus beaux triomphes; votre voix s'est souvent fait entendre dans cette enceinte, la vérité et la justice ont caractérisé toutes vos démarches. Continuez à suivre la même route et les représentants du peuple marcheront toujours de concert avec les braves sans-culottes du faubourg Antoine (2).

h

L'ORATEUR de la commune et des autorités constituées d'Auteuil.

Citoyens représentans,

Votre œil vigilant surveille tous les complots. Celui que vous venez de découvrir était d'autant plus affreux, que les traîtres se cachaient sous les couleurs du plus brûlant patriotisme. Nous venons féliciter et la patrie et vous, au nom du Conseil de la Commune, du Comité de surveillance, et de la Société populaire d'Auteuil.

Nous ne vous donnerons point de vaines louanges que vous dédaignez. La seule récompense digne de vos cœurs est la reconnaissance d'un grand peuple: tant de vastes et périlleux travaux vous l'assurent. Mais dans une importante occasion nous croyons devoir prononcer avec force nos sentiments et nos principes.

Invariablement attachés depuis le commencement de la Révolution, à la cause sacrée de la Liberté, nous voulons le triomphe de la République, parce qu'elle seule peut nous la donner digne des lumières du siècle, et ses drapeaux sont pour nous dans la représentation nationale.

Oui, c'est sur vous que repose tout notre espoir: c'est autour de vous que nous nous rallierons toujours avec les vrais républicains.

(1) C 299, pl. 1045, p. 41. Signé : LECLERC (présid.), BALLIN (secrét.), GILLES (v.-présid.), PISSIS (secrét. de la sect<sup>a</sup> de Montreuil), SUCHET, BASSOU (v.-présid.), LE COURTY (de la sect<sup>a</sup> de Popincourt), SOREL (de Popincourt). Mention dans *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); *M.U.*, XXXVIII, 60; *Débats*, n° 552, p. 80; *J. Perlet*, n° 546; *J. Sablier*, n° 1213; *J. Mont.*, n° 129; *Débats*, n° 548, p. 10.

(2) *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); *M.U.*, XXXVIII, 61; *Débats*, n° 552, p. 80.